

**Votre projet**

Assurer la mobilisation du bois et son écoulement en prenant en compte les conditions techniques et économiques de l'exploitation :

- Des tâches de communication et de conseil,
- L'encadrement d'une équipe,
- Un appui technique.

**Votre profil**

Vous êtes titulaire d'un baccalauréat professionnel, technologique ou d'enseignement général.

**Les objectifs de la formation**

- acquérir les connaissances théoriques, scientifiques et technologiques nécessaires,
- acquérir les connaissances économiques nécessaires,
- acquérir les techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation nécessaires à la direction et à l'encadrement.

**Le diplôme**

Diplôme délivré :

- pour 50% par le contrôle continu en cours de formation,
- pour 50% par un examen final.

**Les périodes en entreprise (stages ou apprentissage)**

En Formation Initiale Scolaire : de 12 à 16 semaines dont 10 prises sur la scolarité.

Les stages d'au moins deux mois, de date à date, réalisés à l'étranger peuvent être co-financés par ERAMUS+.

Formation par Apprentissage :

- 53 semaines de période en entreprise,
- 41 semaines au CFAA
- 10 semaines de congés payés.

**Les débouchés**

Les titulaires du BTSA Gestion Forestière peuvent devenir :

- gestionnaire d'un massif forestier,
- agent de développement et d'animation auprès d'un réseau de propriétaires,
- technicien d'études, de recherche, de mobilisation du bois,
- responsable de l'approvisionnement d'une unité de transformation du bois,
- chef d'entretien de travaux forestiers ou d'exploitations forestières,
- expert forestier, ...

**Les poursuites d'études**

- certificats de spécialisation,
- diplôme d'assistant ingénieur,
- préparer en un an le concours aux écoles d'ingénieurs (classe préparatoire ATS),
- licence professionnelle dans le domaine de la "gestion du territoire"
- IUP et Universités (selon les équivalences).

## Le programme

Domaines	Modules	Horaires*
Traitement des données et informatique	Mathématiques appliquées - Statistiques Informatique	70 heures 50 heures
Ouverture sur le monde : compréhension des faits économiques, sociaux et culturels ; information, expression et communication	Organisation économique, sociale et juridique Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation Langue vivante	87 heures 174 heures 116 heures
EPS	Education physique et sportive	87 heures
Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation	Langues vivantes I Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation	120 H heures 180 heures
Environnement socio-économique	Sciences économiques, sociales et juridiques, Politiques forestières Gestion des travaux et des chantiers forestiers	120 heures
Enseignements scientifiques et techniques	Ecosystème forestier, analyse des forêts	700 heures
Activités pluridisciplinaires du domaine commun		150 heures
Initiative locale	Module d'initiative locale	60 heures

\*Horaires pratiqués en formation initiale scolaire

## L'établissement

ETABLISSEMENT	REALISATEUR - SITE	DEPT	FIS*	APP*	FC*	TEL	MAIL
EPLEFPA Tarn	CFAA du Tarn - St Amans de Soult	81				05 63 42 38 00	<a href="mailto:cfa.tarn@educagir.fr">cfa.tarn@educagir.fr</a>

\* FIS : formation initiale scolaire (lycée) ; APP : apprentissage (CFA) ; FC : formation continue (CFPPA)

## Les conditions matérielles

- **hébergement** : se renseigner auprès de l'établissement.
- **bourses** : le "Dossier Social Etudiant" (DSE) est à constituer en prévision de la rentrée suivante, sans attendre les résultats du Bac, impérativement entre le 15 janvier et le 15 mai, sur le site du CROUS. <https://www.portail-vie-etudiante.fr>.
- **avantages** : les étudiants et apprentis bénéficient des avantages "étudiants".
- **aide de la région Occitanie** : la Carte Jeune (lien : <https://www.laregion.fr/les-aides-de-votre-Carte-Jeune-Region>) pour les formations initiales scolaires et en apprentissage.